

## **L'emploi de la terminologie arabe dans la traduction de la Bible**

Kenneth J. Thomas

Ken Thomas est conseiller en traduction de l'ABU. Le texte ci-dessous est une adaptation de son article paru en anglais dans *The Bible Translator* 40.1 : 101-108 (1989). Pour les citations et références bibliographiques, se reporter à cet article. Nous remercions l'Association Traduire la Bible pour la traduction française.

Dans de nombreuses langues africaines et asiatiques le traducteur se trouve confronté à un phénomène bien particulier. L'expansion de l'islam a eu pour effet l'assimilation de mots arabes dans le vocabulaire courant de certaines langues de familles linguistiques très diverses. Parmi ces emprunts, on trouve certains termes religieux ou théologiques, adoptés en raison de la grande familiarité des locuteurs avec le coran et avec la tradition islamique. Il est unique de trouver, dans tant de langues, appartenant à tant de familles linguistiques et couvrant une telle aire géographique, un nombre important de mots lexicalement apparentés à un même groupe que celui des langues bibliques (l'araméen et l'hébreu).

Un grand nombre de ces mots religieux et théologiques issus des langues bibliques est passé à l'arabe de façon plus ou moins directe. En plus des nombreux mots pour lesquels on trouve des termes apparentés dans d'autres langues sémitiques, on a identifié au moins 275 mots du Coran (mis à part les noms propres) qui ne proviennent pas de l'arabe. Les trois-quarts de ces derniers étaient déjà entrés dans la langue avant l'époque de Mahomet. La moitié environ des 70 mots restants est venue tout droit du syriaque et de l'éthiopien, 25 mots environ de l'hébreu ou de l'araméen et quelques-uns du grec. On trouve dans la Bible un grand nombre de ces mots, que l'arabe a empruntés à ces langues, et auxquels certaines langues contemporaines attribuent maintenant une origine arabe. Ce phénomène est le résultat de la relation historique qui existe entre le judaïsme, le christianisme et l'islam. Les contacts séculaires entre Arabes, Juifs et Chrétiens ont abouti à la fixation d'une terminologie religieuse commune aux « peuples du livre ». Mahomet lui-même avait eu des rapports directs avec les Juifs et les Chrétiens ; il avait eu connaissance de leurs traditions, ce qui explique comment il put comprendre et employer cette terminologie. Il y a une grande cohérence de concepts entre les trois religions. Or ces concepts sont systématiquement exprimés par les mêmes mots, pouvant avoir, ou ne pas avoir, les mêmes composantes de sens. Dans leurs voyages à l'extérieur des régions arabophones, les musulmans employaient leur vocabulaire,

aussi bien profane que religieux, dont une partie importante est passée à des langues non arabes.

L'existence de cette terminologie religieuse arabe, comprenant bon nombre de mots bibliques familiers, fournit ainsi un vocabulaire tout fait pour la traduction de la Bible à partir de l'hébreu, de l'araméen ou du grec. Beaucoup de ces mots arabes étant d'un usage courant dans certaines langues non arabes, ils peuvent constituer un moyen direct de communiquer des concepts connus. Ils aident ainsi à aplanir les différences linguistiques, culturelles et religieuses.

### **1. Les enjeux**

Pour la traduction de la Bible dans de nombreuses langues non arabes, le recours aux termes arabes est certainement une aide précieuse. L'emploi de ces termes pose néanmoins quelques questions auxquelles il convient de répondre.

#### **a. Les glissements de sens**

Il arrive que le sens actuel d'un mot emprunté à l'arabe par une langue non arabe se soit éloigné du concept qu'il exprimait dans le Coran ou de celui de son correspondant dans la Bible. *Tawbah* par exemple signifie *repentance* dans le Coran et garde ce sens dans certaines autres langues ; mais, dans une langue au moins, ce mot fait référence au serment de ne plus refaire une action donnée. Le sens originel d'un mot arabe n'est pas nécessairement celui de son correspondant dans une autre langue ; de plus, un même emprunt n'a pas obligatoirement le même sens dans deux langues différentes.

#### **b. L'appréhension de la réalité**

On trouve dans la Bible et dans le Coran deux façons d'appréhender la réalité et deux systèmes religieux différents. Un même mot prend un sens précis dans chacun de ces systèmes. Lorsque ce mot est utilisé dans l'un des systèmes sans référence à l'autre, son sens peut être clair. Mais lorsqu'un lecteur, adepte de l'un de ces systèmes religieux, lit ce même mot et le décode avec une appréhension de la réalité qui est propre à sa culture, il a du mal à en saisir le sens tant qu'il n'a pas compris l'autre façon de concevoir le monde. Les fonctions divergentes de ce mot dans les deux systèmes peuvent en fait être un obstacle à la compréhension du texte. Dans le Coran, par exemple, le mot arabe *malaktit* fait uniquement référence à la souveraineté absolue de Dieu. Dans la Bible, en revanche, les mots *malekuth* en hébreu et *basileia* en grec ont bien ce sens, mais sont aussi employés dans leur sens ordinaire qui est celui du règne d'un souverain sur ses sujets. Autre exemple : l'arabe *kahin* dans le Coran a le

sens de *voyant* alors que le mot hébreu *kohen* dans la Bible désigne un prêtre. Si donc une certaine continuité entre les deux croyances est incontestable, il convient aussi de reconnaître, pour traduire de façon exacte et claire, qu'elles peuvent diverger sur certains points.

### **c. L'identité linguistique**

Un autre facteur particulièrement important est celui du rôle de la langue dans l'image qu'une communauté religieuse se fait d'elle-même et de sa relation aux autres communautés. Là où chrétiens et musulmans vivent ensemble, la langue devient un signe distinctif de chaque communauté religieuse. Elle permet à ses membres de communiquer entre eux et d'identifier ceux qui en font partie. La terminologie arabe dans les langues non arabes est particulièrement significative à cet égard. Sa pertinence dépasse la valeur référentielle des mots pour atteindre une valeur de symbole social. Des traditions bien établies ont fixé l'emploi, ou le non-emploi, de certains termes religieux arabes qui peuvent être reconnus comme exclusivement islamiques par le musulman, par le chrétien ou par les deux.

Un musulman pourrait contester le bien-fondé de leur emploi dans une traduction de la Bible, considérant qu'il y a usurpation d'un vocabulaire et d'une identité distinctifs de l'islam.

Un chrétien pourrait quant à lui y voir une tendance au syncrétisme ou une menace de sa propre identité. Ces traditions, relatives à une langue donnée, affectent même l'acception des mots qu'une communauté chrétienne estimerait appropriée à la traduction de la Bible en d'autres langues de son pays. On considère généralement qu'une traduction de la Bible, dans la langue la plus importante ou nationale, sert de référence pour des traductions en langues régionales ou tribales, soit comme source soit comme base de comparaison. Les traducteurs doivent donc être très attentifs à ces diverses questions de comportements langagiers.

On est confronté à un autre aspect de ce même problème lorsqu'une Église naissante emploie un vocabulaire différent de celui couramment utilisé dans l'Église établie. Outre la difficulté de communication entre elles, il est possible que l'une considère que le vocabulaire de l'autre ne convient pas à des chrétiens, du fait des implications sociolinguistiques d'un symbole d'identité.

### **d. D'autres possibilités**

Pour éliminer toute confusion possible avec des notions islamiques, on pourrait croire préférable d'éviter tout mot arabe dans la traduction de la Bible et de n'employer que des termes non arabes. C'est parfois

faisable, et de nombreuses traductions ne se servent que d'un minimum de mots arabes. Ainsi évite-t-on non seulement tout amalgame avec l'islam, mais encore l'emploi d'un vocabulaire qui, dans certaines langues, pourrait paraître recherché et littéraire. Mais érigé en principe ce choix absolu pose problème. Dans certaines langues, les mots arabes sont les seuls à être couramment employés pour désigner certains concepts ; le mot *du'a'*, par exemple, désigne une prière inopinée, spontanée. Toute manière d'exprimer cette notion autre que par l'adoption du terme arabe, serait lourde et artificielle. Mais partout où le mot arabe semble ne pas convenir dans la traduction de la Bible, le traducteur devra choisir entre différentes possibilités, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients :

- employer le terme, en dépit des problèmes que ce choix entraînera ;
- puiser dans une troisième tradition religieuse un mot qui risque d'être mal connu ou faire référence à des concepts inacceptables ;
- emprunter un terme ou en forger un ;
- recourir à une phrase descriptive ;
- combiner deux ou plusieurs de ces solutions.

## 2. Trois principes

Face à toutes ces questions, il convient de poser clairement les principes de traduction biblique à partir desquels on décidera si l'emploi du vocabulaire arabe se justifie.

Nous suggérons que la traduction d'un texte biblique doit obéir à trois principes élémentaires :

1. Dans la mesure du possible, la traduction doit être comprise clairement aussi bien des chrétiens que des non-chrétiens.
2. Elle doit être perçue par l'ensemble de la communauté chrétienne comme le reflet fidèle d'une bonne compréhension du message biblique et constituer ainsi un fondement de l'unité de l'Église.
3. Elle doit être un instrument de compréhension mutuelle, de dialogue et de témoignage entre les communautés chrétienne et musulmane.

### a. Les conséquences pratiques de ces principes

L'application de ces principes a plusieurs conséquences pratiques sur l'emploi des mots arabes à sens religieux et théologique :

- On peut utiliser tout mot qui reflète le sens du texte biblique.

- On peut utiliser tout mot couramment employé par les deux communautés religieuses lorsque les concepts chrétien et musulman auxquels il fait référence sont en harmonie.
- On doit éviter tout mot considéré par les deux communautés comme exclusivement islamique.

#### **b. La méthode**

Ces principes posés, il reste à élaborer une méthode applicable à chaque langue et à chaque situation. Nous abordons ci-dessous la description d'une telle méthode, ses voies et ses étapes. En effet, cet outil d'évaluation est nécessaire non seulement à ceux qui travaillent à une première traduction de la Bible dans une langue familière de la terminologie arabe, mais encore à ceux qui font des nouvelles traductions ou des révisions de traductions déjà existantes.

Nous ne traiterons pas ici la question d'une approche de la traduction qui respecte le principe de concordance et nous partons du présupposé qu'un seul et même terme arabe ne peut traduire un mot hébreu ou grec dans toutes ses occurrences. Il s'agit plutôt d'examiner s'il est judicieux d'employer un certain terme arabe dans un contexte biblique donné.

#### **1) Le sens des mots dans la Bible et dans le Coran**

Avant toute considération de recours à des termes arabes, il convient, dans un premier temps, d'étudier leur sens et leur emploi dans le Coran, puis de les comparer à des concepts bibliques comparables.

Chaque mot doit être comparé à ceux du champ sémantique auquel il appartient de manière à identifier clairement leurs différences et leurs similitudes de sens. Il est tout aussi important d'identifier les connotations et les charges affectives de ces mots. Ce sont elles qui pourraient finalement décider de l'emploi ou du rejet des termes considérés.

Pour faire cette analyse on dispose heureusement d'aides. Pour les termes coraniques, on aura recours aux travaux des spécialistes de l'islam, chrétiens et musulmans ; pour l'étude des termes bibliques, une vaste panoplie de ressources est à disposition.

#### **2) Le sens actuel des mots**

L'étape suivante est plus difficile. Il s'agit d'analyser le sens qu'ont pris les mots arabes dans leur emploi actuel ; il faut pour cela bien comprendre l'usage que chrétiens et musulmans font de ces termes, puis comparer le sens contemporain identifié aux concepts bibliques et coraniques pour vérifier leur degré de correspondance.

Pour cette étape, on pourra s'aider de dictionnaires récents et de la littérature de la langue, mais il est encore plus utile de procéder à des enquêtes auprès de ses locuteurs. Pour réaliser ces enquêtes, on aura recours à des questionnaires ou à des conversations, en incluant un large échantillon de locuteurs.

### **3) L'évaluation de la signification sociale et de la valeur symbolique des mots**

Dans cette démarche, une étape capitale consiste à déterminer la signification sociale et la valeur symbolique que musulmans et chrétiens attribuent à certains mots arabes. Il est important de faire cette recherche dans les deux communautés car, même lorsque ces dernières n'ont que peu de relations entre elles, on trouve souvent un fort sentiment de propriété à l'égard de certains mots arabes.

Cette évaluation peut se faire à partir de réponses à des questions posées à des locuteurs de la langue. Il est important que ces réponses viennent non seulement des chefs religieux instruits, mais aussi des membres ordinaires de la société. Encore une fois, il faudra prendre en compte les réactions des deux communautés musulmane et chrétienne.

### **4) Lignes directrices pour l'évaluation**

Le processus ci-dessus génère une masse d'informations qu'il faut ensuite évaluer. Comment faire ? Quels seront les facteurs qui décideront de l'opportunité d'utiliser tel ou tel mot arabe dans la traduction de la Bible ? Pour aider à ce choix, nous suggérons quelques principes directeurs applicables aux données obtenues au cours des trois étapes précédentes :

1. Un mot arabe issu du Coran devrait avoir, dans la Bible, le même sens référentiel premier que son équivalent coranique. Si les connotations et les charges affectives du contexte coranique duquel il est tiré sont clairement anti-bibliques ou anti-chrétiennes, si le mot porte la marque d'un concept exclusivement islamique ou s'il risque d'être pris pour tel à l'avenir, il est fortement conseillé de ne pas l'employer dans une traduction de la Bible.

2. Le sens premier et actuel du mot arabe considéré doit aussi être le même pour les musulmans et pour les chrétiens. Encore une fois : il est important de tenir compte des connotations sociales et de la valeur symbolique du mot.

3. Le mot arabe ne devrait pas être perçu comme exclusivement islamique. Dans le cas contraire, et si tous les membres de la société le

perçoivent comme tel, il est possible que les deux communautés religieuses trouvent que son emploi est injustifié. Si, en revanche, seuls les chrétiens qualifient ce mot d'exclusivement islamique, il pourrait être souhaitable que la communauté chrétienne prenne conscience du sens premier de ce mot, du fait que ce sens est commun aux deux traditions religieuses et qu'il offre des possibilités à la traduction de la Bible.

### 3. Essai d'application de la méthode proposée

Lors de la traduction du Nouveau Testament en shindi dialectal, au Pakistan, la question s'est posée de savoir si l'on pouvait employer *jinn* pour traduire *archai* dans Romains 8.38. Cette situation pouvant servir de modèle, nous donnons ci-après les grandes lignes du processus essayé en vue d'une application de la méthode proposée :

#### a. Le sens dans la Bible et dans le Coran

1. Dans le Coran, les *jinn* sont des esprits invisibles, intelligents et intangibles. Dieu les a créés à partir du feu pour le servir de façons diverses. Les *jinn* se distinguent des hommes (créés de l'argile) et des anges (créés de la lumière). Certains *jinn* sont maléfiques ; ils seront jugés et punis. Toutefois, une possibilité de salut subsiste pour eux du fait que Mahomet a été envoyé vers eux aussi bien que vers l'humanité.

2. La Bible fait une distinction radicale entre les bons et les mauvais esprits surnaturels. *Angelos* désigne les esprits bienveillants, *daimonion* et *pneuma akatharton* ou *pneuma poneron* désignent les esprits mauvais. Ces derniers sont soumis à Satan qui se sert d'eux. Ils luttent contre Dieu et contre son peuple. Ils sont la cause de certaines maladies et on les associe au paganisme. Ils seront condamnés au châtement éternel. Il existe diverses puissances surnaturelles (*aion*, *archai*, *dunameis*, *exousia*, *thronos*, *kosmokrator* et *stoicheia*) qui jouent un rôle dans la destinée humaine et les événements de ce monde, mais le Nouveau Testament n'établit aucune distinction entre elles. Ces puissances sont perçues comme des êtres spirituels, bons à l'origine mais aujourd'hui en conflit avec les humains, bien que Christ ait brisé leur pouvoir.

3. Comparaison des deux mots : Le Coran appelle *jinn* des esprits bons ou mauvais, alors que le grec a un mot pour les esprits mauvais et un autre pour les bons. Pris comme titres pour désigner une force surnaturelle, les mots grecs mentionnés ci-dessus sont interprétés comme faisant référence à des forces mauvaises. Un *jinn* peut bénéficier du salut alors que les esprits impurs du Nouveau Testament seront condamnés au châtement éternel.

**b. Les sens actuels**

1. Pour les musulmans shindhi un *jinn* est un esprit dont l'influence sur les êtres humains peut être faste ou néfaste ; on doit le garder sous contrôle de diverses manières.

2. Pour les chrétiens shindhi, un *jinn* est un esprit à qui la foi musulmane attribue des influences fastes ou néfastes sur les êtres humains, et qu'il faut tenir sous contrôle de diverses façons.

3. Comparaison : Pour les deux communautés le mot *jinn* a le même sens référentiel. Il correspond à l'usage qu'en fait le Coran mais pas au sens des mots grecs employés dans la Bible.

**c. La signification sociale et la valeur symbolique**

1. Chez les musulmans shindhi, les rites destinés à garder les *jinn* sous contrôle sont liés aux croyances populaires.

2. Les chrétiens shindhi tiennent les pratiques visant à contrôler les *jinn* pour des superstitions musulmanes.

3. Comparaison : Musulmans et chrétiens shindhi considèrent les pratiques destinées à contrôler des *jinn* comme des comportements religieux non orthodoxes.

**d. Évaluation**

1. Le mot *jinn* dans le Coran n'a pas le même sens premier que les termes grecs de la Bible qui lui correspondent.

2. Les chrétiens et les musulmans shindi d'aujourd'hui comprennent le mot *jinn* de façon identique. Ce sens est pourtant différent de celui de ses équivalents grecs.

3. Chrétiens et musulmans shindi associent le terme *jinn* à une croyance et une pratique musulmanes.

4. En conclusion : en shindhi il serait impropre d'employer le mot *jinn* pour traduire l'un quelconque des termes du domaine des êtres spirituels et des puissances du Nouveau Testament.